



La SénagazelleQu'est-ce que c'est ?

Une course à pieds 100% féminine au Sénégal à 200 km au sud de Dakar. Cette course se déroulera en 5 étapes de 10 à 15 km par jour, avec pour but, la distribution de fournitures scolaires. La Sénagazelle est une course de gestion réputée difficile en raison de la chaleur. Un sourire pour ces enfants vaudra bien toutes ces difficultés qu'elles vont rencontrer sur ces étapes. Tous les jours, elles feront une action de solidarité pour les enfants sénégalais. Chaque gazelle emportera avec elle un colis de fournitures scolaires (environ 70 kg). Nous comptons sur votre générosité pour aider Françoise, notre Lutine à mener à bien cette action humanitaire importante. Comment ? En lui donnant des fournitures scolaires neuves (cahiers, crayons, règles, craies, gommes etc.), soit en les déposant à l'espace jeunes de Luc, soit en lui remettant lors d'une collecte un samedi matin (date confirmée très prochainement)...contact au 06 58 49 19 54.

2010 Les vœux du Maire auront lieu, le jeudi 7 janvier, à 18h30, au Casino. A cette occasion, vous êtes tous conviés à nous rejoindre pour porter un toast à la nouvelle année.



Galette des rois avec repas et orchestre

L'association U.N.C. de Luc organise, sa traditionnelle galette des rois, le samedi 23 janvier à partir de 20h, salle Brummel. La soirée sera animée par l'orchestre Cocktail-Passion et le traiteur, la maison Jacqueline. Réservation auprès des responsables habituels de l'UNC ou aux numéros suivants : 02 31 96 49 06//02 31 97 11 37// 02 31 96 14 70. Prix d'entrée 20 euros, clôture des inscriptions le 18 janvier 20h.

Assemblée Générale du comité de jumelage : Elle se tiendra le lundi 18 janvier à 19h30 dans la salle Brummel. Cette assemblée générale sera suivie de la galette des rois. La présence de conseillers municipaux, d'associations, des écoles est vivement souhaitée pour discuter des différentes activités pour 2010.

Agenda de Janvier

- | | |
|---|-----------------------------------|
| - Vœux du Maire, ouvert à tous | 7 janvier, 18h30 Casino. |
| - Galette des rois du club du bel automne | 12 janvier, foyer Lucien Dauven. |
| - Remise des prix : Illuminations de Noël | 15 janvier, 18h15 salle Brummel. |
| - Concert gratuit chorale « Voici Voix La » | 15 janvier, 21h Casino. |
| - Match de Volley : Luc/Hérouville | 17 janvier, 15h gymnase Chabriac. |
| - Assemblée Générale du comité de jumelage | 18 janvier, 19h30 salle Brummel. |
| - Galette des rois de l'UNC, repas et orchestre | 23 janvier, 20h salle Brummel. |
| - Match de Volley : Luc/Chateaudun | 31 janvier, 15h gymnase Chabriac. |

Concert du Semi Jazz Band :

Pour son premier concert de l'année, le Semi Jazz Band accueille le Big Band de Trouville sur Mer, dirigé par Claude Launay. Le même week-end, les Lutins envahiront à leur tour les pupitres trouvillais pour un deuxième concert organisé au Casino de Trouville. Encore plus de trompettes, encore plus de saxophones : encore plus de Jazz !!!
Rendez-vous le vendredi 5 février, à 21h au Casino de Luc-sur-Mer.



La communauté de Communes vient de nous communiquer les dates pour **la collecte des encombrants** pour l'année 2010 :

1er trimestre :	10 mars 2010
2 ^{ème} trimestre :	9 juin 2010
3 ^{ème} trimestre :	18 août 2010
4 ^{ème} trimestre :	10 novembre 2010

Informations Municipales

Le passage à la télé tout numérique : Qu'est ce que c'est ? Le passage à la télé tout numérique, c'est le remplacement définitif de la télé analogique à 6 chaînes reçues par l'antenne râteau par la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

Que va-t-il se passer ? En Basse-Normandie, la télé à 6 chaînes s'arrêtera le 9 mars 2010. Vous devez impérativement vérifier et adapter, si besoin, votre équipement à un mode de réception numérique pour continuer à recevoir la télévision.

Qui est concerné ? Vous êtes concernés si vous recevez, sur un poste au moins, la télévision via une antenne râteau ou intérieure. Depuis le 9 décembre 2009, vous verrez défiler un bandeau d'information sur les téléviseurs que vous devrez adapter.

Que faut-il faire ? Equipez-vous avant le 9 mars 2010 sinon vous ne recevrez plus la télévision. Pour recevoir le bouquet TNT gratuit avec une antenne râteau et un ancien poste où la TNT n'est pas intégrée, il suffira d'acheter un adaptateur TNT externe.

Pour en savoir plus : 0970 818 818 (prix d'un appel local), sur le site internet : www.tousaunumerique.fr et une documentation est à votre disposition à la Mairie.

Les travaux route de Lion : A compter du 12 janvier et jusqu'au 30 avril 2010, la circulation ne sera pas possible route de Lion en fonction de l'évolution du chantier. L'accès aux propriétés riveraines sera cependant maintenu. Les riverains y compris les habitations situées entre la rue Julienne et la rue du corps de garde sont concernés. Les véhicules légers venant de St Aubin/Langrune vers Lion-sur-Mer devront emprunter la rue du Point du Jour tout comme les véhicules venant de Lion-sur-Mer.

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le montant de la **redevance d'eau potable** pour l'année 2010 à son niveau actuel de 2009, c'est-à-dire à 0.061€ par m³.

Suite aux enquêtes de recensement de 2005 à 2009, la population totale légale en vigueur au 01 janvier 2010 à Luc-sur-Mer est de 3230 habitants.

La date du prochain **conseil municipal** est fixée au jeudi 28 janvier à 20h30 à la Mairie

Bonne Année 2010



Supplément du Bulletin municipal

Mairie de Luc-sur-Mer - 45, rue de la Mer - 14530 Luc-sur-Mer - Tél. 02 31 97 32 71 - Fax 02 31 96 82 78
www.luc-sur-mer.fr - mairie-luc-sur-mer@wanadoo.fr